

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2012

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 15 Mai 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 23 mai 2012 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Patrick DAVID, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Pierre COISNON, Bernard GUERTON, Christophe MENAGER,

Mmes Christiane BERTHEAU, Chantal IMBAULT, Isabelle MARQUES, Priscilla MALLET,

Absents excusés : Mrs Christian MARCILLE (Pouvoir à Mr HERVIEUX), Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin), Mme Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 14

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. D'approuver le projet du Plan Local d'Urbanisme des communes associées d'Outarville,
2. D'adopter le règlement des cimetières communaux des Communes Associées d'Outarville,
3. D'accorder de principe d'acquisition de la licence IV que le propriétaire du "Café du Loiret" propose à la Commune, sous réserve d'un prix d'acquisition raisonnable.

II - DEVIS

Les membres du Conseil Municipal, ont adopté le devis suivant :

1. PEPINIERES DE CLAIREAU :

Aménagement paysagé situé sur la route de Poily pour la somme de 2 800,33 € TTC.

III - AFFAIRES DIVERSES

1. Monsieur BAZIN informe le conseil des dégâts occasionnés par le passage d'un bus scolaire Clos des Vignes d'Avaux. Suite aux dégradations constatées, le Maire se voit dans l'obligation de prendre un arrêté municipal pour empêcher la circulation des cars scolaires dans l'enceinte du Clos des Vignes d'Avaux. Un courrier sera rédigé en ce sens à l'entreprise Fraizy.
2. Le Maire informe le conseil de l'autorisation donnée par la Caisse d'Allocations Familiales pour embaucher un animateur vacataire afin de renforcer l'équipe d'animation de la MJC d'Outarville.
3. Le Conseil Général du Loiret demande aux membres du conseil de prendre une décision sur la prise en charge totale ou partielle de la participation des familles aux transports scolaires pour la rentrée 2012. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas participer au financement des cartes scolaires.
4. Monsieur PICHON participera à la réunion du 21 juin 2012 à 14h30 à la Préfecture d'Orléans, relative au dispositif de stockage et de distribution des comprimés d'iodure de potassium hors des zones couvertes par un Plan Particulier d'Intervention.
5. Le conseil donne un avis défavorable pour le versement d'une subvention à l'Office de tourisme de Pithiviers.
6. Le Maire donne lecture d'un courrier d'un employé de la Mairie qui demande à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2012.
7. Les écoles maternelle et primaire organisent leur kermesse le samedi 30 juin prochain et demandent l'autorisation d'utiliser les locaux du groupe scolaire ce jour là. Le conseil répond favorablement.
8. Suite à la demande de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, le conseil désigne Monsieur Thierry PICHON comme délégué à la voirie communale et Monsieur Pascal BREBION, délégué pour la balade des épouvantails.

III - PROCHAINES REUNIONS

1. Mardi 5 juin 2012 à 11 heures à la Mairie : Commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis concernant le lot n° 2 "Charpente" pour la salle d'activités des associations.
2. Mardi 12 juin 2012 à 11 heures à la Mairie : Commission d'appel d'offres pour l'analyse des offres concernant le lot n° 2 "Charpente" pour la salle d'activités des associations.
3. Mercredi 13 juin 2012 à 20 heures 30 à la Mairie : Conseil Municipal.
4. Mardi 26 juin à 18 heures : Conseil d'école primaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.